

# LE PLAN VERT

UN PLAN STRATÉGIQUE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DU VILLAGE DE MEMRAMCOOK

Plan quinquennal 2008-2013



# LE PLAN VERT

UN PLAN STRATÉGIQUE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DU VILLAGE DE MEMRAMCOOK

Plan quinquennal 2008-2013

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| LETTRE DU MAIRE .....                                         | i  |
| REMERCIEMENTS .....                                           | ii |
| INTRODUCTION                                                  |    |
| La mise en contexte du Plan vert .....                        | 1  |
| Comment lire le Plan vert .....                               | 2  |
| PRÉAMBULE                                                     |    |
| L'état de l'environnement à Memramcook .....                  | 3  |
| Une vision de l'avenir .....                                  | 4  |
| PARTIE UN : LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ |    |
| 1.1 L'ENTRETIEN DE L'INFRASTRUCTURE VERTE .....               | 6  |
| Gestion de l'eau .....                                        | 6  |
| Gestion de l'air.....                                         | 7  |
| Gestion des terres arables .....                              | 7  |
| Gestion du patrimoine forestier et des espaces verts .....    | 8  |
| Gestion des nuisances .....                                   | 9  |
| Gestion des matières résiduelles.....                         | 10 |
| Gestion des neiges usées .....                                | 11 |
| 1.2 LA GESTION DE L'APPAREIL MUNICIPAL .....                  | 11 |
| Achats municipaux .....                                       | 11 |
| Conservation d'énergie .....                                  | 12 |
| Réduction et recyclage des déchets .....                      | 13 |
| Concertation des initiatives .....                            | 14 |
| PARTIE DEUX : LA MUNICIPALITÉ COMME LEADER COMMUNAUTAIRE      |    |
| 2.1 LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE .....               | 15 |
| Développement de l'écotourisme .....                          | 15 |
| Développement des énergies renouvelables .....                | 16 |
| Développement d'un réseau de transport vert .....             | 16 |
| Développement de l'agriculture .....                          | 17 |
| Développement urbain .....                                    | 18 |
| Financement des activités environnementales .....             | 19 |
| 2.2 LA PARTICIPATION DES CITOYENS.....                        | 19 |
| Publication et diffusion d'informations .....                 | 20 |
| Conservation de l'eau .....                                   | 20 |
| Assainissement de l'air .....                                 | 21 |
| Conservation d'énergie .....                                  | 21 |
| Réduction des matières résiduelles et des nuisances .....     | 22 |
| Vie active .....                                              | 22 |

## LETTRE DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

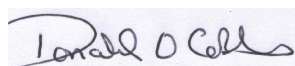
Au nom du Conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter ce premier Plan vert du Village de Memramcook. Le Plan vert est notre manière de reconnaître notre responsabilité collective envers l'environnement. Mais c'est beaucoup plus encore. C'est un plan d'action pour la municipalité. Le Plan vert nous permettra de relever nombreux défis et même de devenir des leaders sur les questions de développement durable au Nouveau-Brunswick.

Cela dit, la question se pose, c'est quoi le développement durable ? Le développement durable n'est ni plus ni moins qu'un concept et un plan de route pour un nouveau projet de société. Conçu par un ensemble d'experts, de scientifiques et de leaders politiques dans le cadre du Rapport Brundtland des Nations Unies, en 1987, le développement durable cherche à combiner le développement économique et la protection de l'environnement. Il est ancré dans une éthique voulant que les sociétés humaines soient les protecteurs de la nature, et ce, au profit des collectivités présentes et futures.

Parmi les principes du développement durable, on retrouve les notions que la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du développement, que les gouvernements doivent promulguer des mesures efficaces en matière d'environnement, que le pollueur doit payer pour la réduction ou l'élimination de sa pollution, que la précaution doit être privilégiée et que la participation publique et l'accès à l'information sont essentiels.

Un autre principe fondamental du développement durable est la prise de responsabilité locale pour les problèmes de l'environnement ainsi que pour les questions économiques et sociales. Le travail dans ces domaines implique surtout les efforts des municipalités. En effet, les municipalités doivent jouer un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur du développement durable. Nombre de municipalités nord-américaines ont adopté des politiques et des règlements en lien avec ce principe. On remarque notamment que de plus en plus de villes et villages adoptent des plans environnementaux, ou encore des plans verts. Donc, en adoptant notre Plan vert, le Village de Memramcook souscrit, lui-aussi, à cette vision.

C'est tout un défi à relever, nous le reconnaissons. Le Plan vert de Memramcook ne se réalisera pas du jour au lendemain. Mais nous nous engageons résolument dans cette voie. Et, je suis convaincu qu'en agissant conformément à notre Plan vert, nous assurerons un meilleur avenir pour notre communauté et pour nos enfants. Voilà un objectif des plus valables.



Donald O. LeBlanc  
Maire

## REMERCIEMENTS

Le Conseil municipal de Memramcook désire remercier les individus et les organismes suivants pour leur importante contribution à l'élaboration du Plan vert: Michel DesNeiges et le groupe Cité Rêve, dont le travail de recherche et de consultation a mené à un rapport faisant état des villes viables à la grandeur du monde et dont s'est inspiré le Comité du Plan vert au moment de la conceptualisation du Plan vert; ainsi que l'ancien conseiller Conrad LeBlanc, le directeur général du Village Pierre LaForest, l'animateur communautaire Guy Gautreau et la secrétaire municipale Monique Bourque pour les nombreuses heures qu'ils ont consacrées à penser et à repenser les initiatives que l'on retrouve dans ce document. Nous reconnaissons également l'importante contribution financière du Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick. Enfin, merci à tous les citoyens et citoyennes du village de Memramcook qui nous ont fait part de leurs commentaires, de leurs opinions et de leurs rêves pour un meilleur développement de notre communauté.

## INTRODUCTION

### La mise en contexte du projet du Plan vert de Memramcook

Ce Plan vert est le résultat de plusieurs mois de travail du Comité du Plan vert. Le Comité a été créé par la municipalité en octobre 2007 en conséquence de la volonté exprimée par le Conseil municipal de poursuivre des objectifs ambitieux en matière de développement durable.

En collaboration avec le groupe de consultants en environnement Cité Rêve, dirigé par Michel DesNeiges, le Comité a entrepris des recherches pour trouver les meilleures pratiques municipales en ce qui a trait à la protection de l'environnement. Le Comité a également proposé une série d'activités pour obtenir la rétroaction des citoyens de Memramcook quant à l'état de l'environnement du village et aux mesures à prendre pour améliorer le milieu. Deux consultations publiques générales ont été organisées en plus de quelques consultations avec des organismes communautaires. Le Comité a également tenu une consultation auprès des élèves de l'école Abbey-Landry. En tout, au-delà d'une centaine de personnes ont participé et plus de 120 idées ont été répertoriées. Pour faire suite aux consultations publiques, le Comité a travaillé à la création du Plan vert comme tel.

Le Plan vert de Memramcook est un document stratégique à la fois détaillé et pratique. Il fait part d'une vision pour un avenir écologique durable, il établit des principes et des critères écologiques qui aideront à guider les prises de décisions sur tous les aspects du fonctionnement du Village et il propose une série de recommandations pour atteindre les résultats voulus.

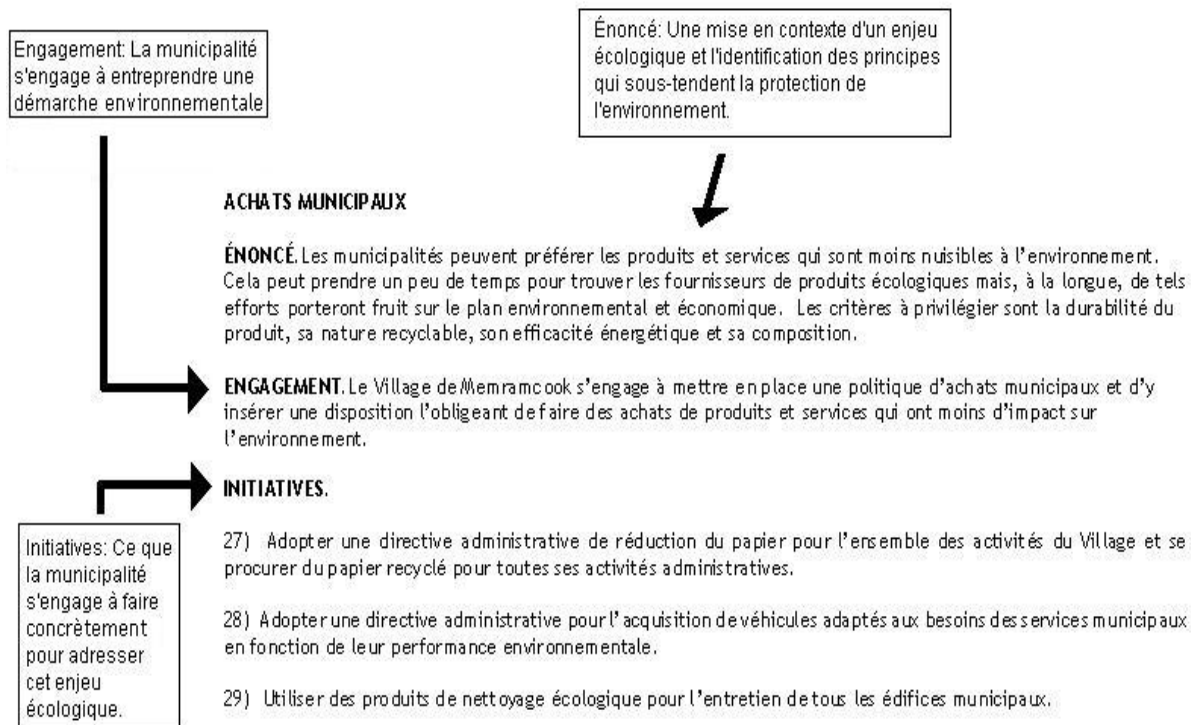
Ainsi conçu, le Plan vert de Memramcook: 1) aidera à réduire l'empreinte environnementale de la municipalité; 2) favorisera la protection du patrimoine naturel de la région; et 3) permettra à la municipalité de faire des économies, notamment par la réduction de la consommation d'énergie et la diminution des impacts sur les infrastructures municipales.

## Comment lire le Plan vert

Le Plan vert a été conçu afin de servir d'accompagnement au Plan rural de la municipalité. De la même façon qu'on reconnaît l'importance de respecter le Plan rural, la municipalité de Memramcook s'engage à tenir compte des objectifs environnementaux contenus dans le Plan vert.

Le Plan vert a été rédigé de façon à permettre aux élus municipaux, à l'administration municipale et aux citoyens de passer à l'action sur les questions environnementales et de suivre les progrès de la mise en oeuvre du plan. Le Plan vert contient des énoncés de principes, des engagements généraux et des objectifs (des « Initiatives ») concrets par rapport aux secteurs clés suivants :

- La gestion de l'infrastructure verte par la municipalité;
- La gestion de l'appareil municipal;
- La promotion des initiatives de développement durable;
- La participation des citoyens.



## PRÉAMBULE

*Dans le cadre des consultations publiques menant à la création du Plan vert, les citoyens de Memramcook ont été invités à nous faire part de leurs impressions quant à l'état de l'environnement de Memramcook et de leur vision de ce à quoi pourrait ressembler le village en l'an 2028. Voici une synthèse de leurs impressions et de leurs souhaits.*

### L'état de l'environnement à Memramcook

Memramcook est reconnu comme étant un village de grande beauté naturelle où il fait bon vivre. Peu d'industries sont présentes et les espaces verts abondent. Mais comme tout village au Nouveau-Brunswick, il y a des problèmes et des défis environnementaux à Memramcook.

La qualité de l'air est relativement bonne, mais certains endroits dans la municipalité souffrent de nuisances sous forme de fumée émise par des appareils de chauffage extérieurs à combustibles solides. Certains matins, d'épaisses couches de fumée stagnent dans la vallée, créant des odeurs et causant des problèmes respiratoires pour certains individus.

L'eau potable à Memramcook dépasse habituellement les normes minimales provinciales, ce qui fait que cette eau est relativement propre et saine. Pourtant, dans certains endroits, des citoyens se plaignent de la teneur élevée de soufre dans l'eau. D'autres inquiétudes portant sur l'état des puits privés incluent leur détérioration graduelle et leur proximité aux sources de pollution agricole. Par ailleurs, le Village gère et tente toujours d'améliorer ses centres de traitement des eaux usées et d'égouts. Cela dit, plusieurs quartiers ne profitent toujours pas de ces services. Quant aux eaux usées provenant des voiries et de la fonte des neiges, elles ne sont pas suffisamment traitées et finissent par se déverser dans les cours d'eau, dont les rivières Memramcook et Petitcodiac. D'ailleurs, ces deux rivières demeurent en piètre état en raison des divers polluants qui y sont versés et surtout en raison des ponts chaussées qui les enjambent respectivement à College Bridge et à Moncton.

Sur le plan forestier, Memramcook profite d'une couverture arborescente considérable mais les coupes abusives sont toujours présentes. Par conséquent, la faune et la flore à l'intérieur du village sont souvent affectées négativement. Heureusement qu'il y a une vigilance continue de la part de citoyens, dont des naturalistes et des groupes de conservation. D'ailleurs, de nouveaux habitats ont récemment été créés pour accommoder diverses espèces d'oiseaux, d'insectes et de mammifères.

Memramcook comprend plusieurs joyaux naturels, parmi lesquels des parcs, des sentiers et des marais. Ces lieux sont propices à des activités écotouristiques

quoique les citoyens ne soient pas unanimes à ce sujet. Plusieurs citoyens préféreraient maintenir ces lieux dans leur état actuel. D'autres sites sont carrément inesthétiques, notamment les « cimetières de voitures » sur de nombreuses propriétés privées. Il faudra remédier à ces problèmes si Memramcook veut maintenir son cachet de beauté naturelle.

## **Une vision de l'avenir**

En l'an 2028, Memramcook est reconnu pour sa qualité de vie et pour ses attraits touristiques axés sur le patrimoine acadien et sur la nature. De plus, Memramcook est le modèle de la ville viable dans les provinces atlantiques.

D'abord, un système de sentiers relie les nombreux atouts naturels du village dont les marais, les aboiteaux, les levées, les rivières Memramcook et Petitcodiac ainsi que les zones forestières. En plus d'agir comme les poumons de la communauté et les filtres des polluants, ces espaces verts hébergent une grande quantité et une grande variété de plantes, d'arbres, de poissons, d'oiseaux et de mammifères. À la grandeur du village, la couverture arborescente est importante et elle ajoute au charme distinctif de la communauté.

Chaque année, Memramcook est l'hôte de nombreuses activités culturelles et environnementales, dont des festivals et des séminaires écologiques. Les résidents de Memramcook y participent en grand nombre, mais il y a aussi des gens qui viennent de toutes les parties des provinces atlantiques, du Québec et de la francophonie mondiale. L'été est une saison particulièrement effervescente puisque le village reçoit des milliers de touristes et d'écotouristes, dont des groupes qui annuellement font le trajet de la côte acadienne avec Memramcook pour destination ultime.

Si l'écotourisme rapporte sur le plan économique, l'économie locale est par ailleurs très diversifiée. Par exemple, depuis ces dernières années, l'agriculture biologique se développe au point de faire de Memramcook la capitale atlantique de cette forme d'agriculture plus écologique. Le village produit également ses propres sources d'énergies renouvelables par l'entremise de l'énergie solaire et d'un parc éolien communautaire.

Enfin, Memramcook comprend un petit centre-ville de toute beauté qui bourdonne d'activités en été, mais aussi après la saison estivale. En fait, une stratégie de développement bien exécutée a mené à la création d'un centre-ville diversifié qui combine quelques boutiques, cafés et restaurants avec des centres culturels et récréatifs, des logements et des petites entreprises.

En 2028, les dirigeants de la communauté reconnaissent que la vitalité du village de Memramcook est grandement attribuable à la préservation de son environnement, au style de vie actif de ses citoyens et à la manière dont ils s'identifient aux richesses culturelles et naturelles du village. Pour sa part, le gouvernement municipal est grandement responsable de l'essor du village puisque dès le début du 21<sup>e</sup> siècle, il s'était engagé à devenir un leader dans la protection de l'environnement par l'entremise de politiques environnementales avant-gardistes, dont son Plan vert. Aujourd'hui, le Conseil municipal continue de travailler en partenariat avec les entreprises, les institutions, les groupes communautaires et les citoyens du village, et l'avenir est prometteur!

## PARTIE UN : LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ

*Dans ses opérations administratives et d'entretien, la municipalité de Memramcook s'adonne à des activités qui touchent à divers éléments de l'environnement naturel. Les principes du développement durable exigent que toutes les activités d'un gouvernement local soient entreprises en respectant l'intégrité environnementale. Cette partie du Plan vert adresse l'entretien de l'infrastructure verte par la municipalité ainsi que ses activités à l'interne.*

---

### 1.1 L'ENTRETIEN DE L'INFRASTRUCTURE VERTE

---

*L'infrastructure verte est le capital naturel de la municipalité ou, tout simplement, la nature. L'infrastructure verte comprend l'eau, l'air et les sols, dont les espaces sauvages, les parcs ainsi que les terres agricoles. L'infrastructure verte rend maints services à la population, notamment la purification de toutes sortes de substances polluantes. Pour cette raison, elle doit être protégée.*

#### GESTION DE L'EAU

**ÉNONCÉ.** L'eau est vitale pour la santé des humains et des écosystèmes. Malheureusement, elle demeure un gros problème pour les municipalités. Par exemple, l'eau potable est menacée par l'infiltration de polluants atmosphériques et terrestres en raison des activités humaines. Pour protéger notre eau, il faut, entre autres, s'assurer de traiter les eaux usées municipales sur l'ensemble du territoire et diminuer la pollution d'origine agricole et urbaine dans les cours d'eau.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à assurer la disponibilité d'une eau potable de qualité ainsi que le maintien de standards élevés dans le traitement de cette eau. Le Village s'engage également à protéger les puits près des terres agricoles et de favoriser le bouclage du réseau d'aqueduc. Et, le Village s'engage à conserver et à améliorer les écosystèmes aquatiques et riverains en y intégrant la gestion des bassins versants des rivières Memramcook et Petitcodiac.

#### INITIATIVES.

- 1) Mettre sur pied une démarche formelle pour s'occuper de la controverse du pont-chaussée de Memramcook.
- 2) Identifier les zones aquatiques fragiles sur le territoire du Village.

- 3) Développer et mettre en oeuvre un programme d'économie d'eau potable, afin de réduire le gaspillage.
  - 4) Développer une stratégie visant l'utilisation de l'eau non traitée pour toutes les utilisations ne nécessitant pas d'eau potable, notamment le nettoyage des rues et l'opération de l'aréna.
  - 5) Mettre en place des contrôles et les équipements nécessaires pour limiter au maximum les débordements des stations de pompage.
  - 6) Entamer un projet d'exploration d'eau potable avec l'objectif de trouver une qualité et une quantité d'eau suffisante pour pouvoir par la suite desservir toute la population du Village.
- 

## **GESTION DE L'AIR**

**ÉNONCÉ.** La qualité de l'air est l'affaire de tous. Même dans un village qui ne compte pas d'industrie lourde, la pollution de l'air peut être une menace à la qualité de vie des citoyens. Par exemple, la pollution provenant des appareils de chauffage à bois et de l'incinération industrielle peut irriter les tissus pulmonaires. Même de très faibles taux de pollution de l'air qui sont associés à des effets néfastes sur la santé peuvent être imperceptibles à court terme, mais cumulés à long terme, peuvent s'avérer dévastateurs.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à considérer les problèmes provenant des diverses sources de pollution atmosphérique sur son territoire.

## **INITIATIVES.**

- 7) Développer et mettre en oeuvre un programme de surveillance de la qualité de l'air dans la municipalité en collaboration avec le Ministère provincial de l'Environnement.
- 

## **GESTION DES TERRES ARABLES**

**ÉNONCÉ.** Les terres arables sont les sols utilisés pour l'agriculture. Ces terres sont à la fois la base de l'économie rurale et d'importants éléments de l'infrastructure

verte. Dans cette ère du souci grandissant pour la qualité et la provenance de notre nourriture, il est impératif de reconsidérer notre approche par rapport au traitement des terres agricoles et des sols de façon générale.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à favoriser la protection des sols et de mettre en valeur les terres agricoles en éliminant les activités susceptibles d'engendrer leur érosion et leur contamination.

#### **INITIATIVES.**

8) Faire l'inventaire des superficies et des usages agricoles avec l'objectif de développer davantage l'agriculture.

9) Tenir un registre des terrains déclarés contaminés sur le territoire du Village, identifier les terrains et les sols potentiellement contaminés et identifier leurs sources de dégradation, d'érosion ou de contamination.

10) Favoriser l'utilisation des sols en place lors des travaux d'aménagement paysager et autres travaux.

---

#### **GESTION DU PATRIMOINE FORESTIER ET DES ESPACES VERTS**

**ÉNONCÉ.** Les arbres jouent un rôle écologique, esthétique et économique important dans une municipalité. En plus de créer une atmosphère distinctive et divertissante, des arbres placés le long de rues, de trottoirs et de sentiers filtrent les bruits et la pollution des voitures. Les arbres agissent aussi comme une canopée qui bloque les rayons perçants du soleil et ils ralentissent l'écoulement des eaux de pluies, ce qui protège les zones humides et facilite le travail des usines de traitement des eaux usées. Par ailleurs, nous savons aujourd'hui que les parcs, sentiers et réserves écologiques contribuent considérablement à la qualité de vie des citoyens.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à maintenir des espaces verts et parcs urbains sur son territoire et visera une superficie minimale de 12% en espaces verts protégés tout en assurant une répartition équilibrée dans tous les secteurs du Village. Le Village s'engage aussi à encourager la coupe sélective d'arbres sur son territoire ainsi que la plantation d'arbres sur les terrains de la municipalité, le long des routes et dans les zones commerciales, résidentielles et industrielles. Et, le Village s'engage à encourager la création de servitudes écologiques sur les terres privées pour protéger les sites naturels importants.

## **INITIATIVES.**

11) Faire l'inventaire des milieux écologiques fragiles, des espèces indigènes et des ressources naturelles exceptionnelles et adopter un règlement municipal qui assure leur protection.

12) Mettre en oeuvre un programme de gestion et de préservation des arbres sur les terrains de la municipalité qui inclut la plantation d'arbres et le reboisement des espaces publics.

13) Lors de la préparation d'un projet de développement privé (résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel), exiger du promoteur un plan de gestion des arbres sur les terrains à développer.

14) Demander aux développeurs de consacrer huit (8) pour cent de la surface d'un nouveau développement à une forme d'espace vert.

15) Planter un arbre commémoratif tous les 5 juin (Journée mondiale de l'environnement) pour souligner le travail continu de verdissement de la communauté.

---

## **GESTION DES NUISANCES**

**ÉNONCÉ.** Les municipalités ont une certaine autorité pour protéger la santé et la sécurité des citoyens ainsi que pour légiférer sur les nuisances au moyen de règlements. Ce pouvoir permet aux municipalités de régler une vaste gamme de questions environnementales touchant la qualité de vie de la communauté par exemple les odeurs, les poussières et l'éclairage extérieur.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à faire plus de progrès dans la réduction des nuisances sur son territoire, notamment en améliorant au besoin les règlements municipaux en vigueur sur toutes formes de pollution, dont les lieux inesthétiques.

## **INITIATIVES.**

16) Réviser la réglementation sur les nuisances et les lieux inesthétiques, notamment en adoptant un registre les identifiant.

17) Réduire le nombre de lieux inesthétiques sur l'ensemble du territoire, notamment les « cimetières d'autos ».

18) Réglementer les lieux inesthétiques.

19) Adopter une directive administrative interdisant l'utilisation de pesticides cosmétiques sur les terrains de la municipalité, dont les parcs et les espaces verts.

20) Adopter un règlement municipal interdisant l'utilisation de pesticides cosmétiques sur les propriétés résidentielles.

---

## **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**ÉNONCÉ.** Les programmes de récupération des déchets et de recyclage résidentiel sont devenus la norme partout dans les pays industrialisés. Compte tenu du fait qu'il est théoriquement possible de recycler la presque totalité des déchets résidentiels, les municipalités ont l'obligation de mettre en place les meilleurs systèmes possible.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à faire plus de progrès dans la récupération des déchets sur son territoire, notamment en visant, pour la plupart des matières résiduelles gérées par la municipalité, un taux de récupération et de valorisation de 80 % des matières résiduelles.

### **INITIATIVES.**

21) Rendre le programme de récupération des déchets sec/humide obligatoire à tous les résidents.

22) Collaborer avec le centre de recyclage existant et créer un centre de compostage communautaire.

23) Placer des poubelles avec compartiment séparé sec/humide dans la municipalité.

24) Réaliser l'inventaire des fosses septiques sur le territoire et mettre en place un programme de suivi des vidanges de fosses septiques.

---

## GESTION DES NEIGES USÉES

**ÉNONCÉ.** Comme ailleurs au Canada, les hivers à Memramcook sont longs et la neige est généralement abondante. Les neiges accumulent toutes sortes de déchets et de contaminants comme les retombées atmosphériques, des déchets solides, des résidus de la circulation automobile, des abrasifs et des fondants chimiques. Il faut donc gérer les neiges usées.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à mieux gérer les neiges usées et à explorer des manières innovatrices de réduire l'impact des neiges usées et du déglacage sur l'environnement.

### INITIATIVES.

25) Rechercher et répertorier les moyens alternatifs à l'utilisation des sels de déglacage.

26) Utiliser des abris à sel pour l'entreposage des sels de déglacage.

---

## 1.2 LA GESTION DE L'APPAREIL MUNICIPAL

---

*Le Village de Memramcook a intérêt de préserver et de bonifier les atouts physiques et écologiques sur son territoire. Le Village a également la responsabilité de s'occuper de son propre fonctionnement interne. De nombreuses économies sont possibles tant sur le plan économique qu'environnemental en s'assurant que la municipalité ne gaspille pas les ressources naturelles.*

### ACHATS MUNICIPAUX

**ÉNONCÉ.** Les municipalités peuvent préférer les produits et services qui sont moins nuisibles à l'environnement. Cela peut prendre un peu de temps pour trouver les fournisseurs de produits écologiques mais, à la longue, de tels efforts porteront leurs fruits sur le plan environnemental et économique. Les critères à privilégier sont la durabilité du produit, sa nature recyclable, son efficacité énergétique et sa composition.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à mettre en place une politique d'achats municipaux et d'y insérer une disposition l'obligeant de faire des achats de produits et services qui ont moins d'impact sur l'environnement.

#### **INITIATIVES.**

27) Adopter une directive administrative de réduction du papier pour l'ensemble des activités du Village et se procurer du papier recyclé pour toutes ses activités administratives.

28) Adopter une directive administrative pour l'acquisition de véhicules adaptés aux besoins des services municipaux en fonction de leur performance environnementale.

29) Utiliser des produits de nettoyage écologiques pour l'entretien de tous les édifices municipaux.

---

#### **CONSERVATION D'ÉNERGIE**

**ÉNONCÉ.** Il y a plusieurs raisons pour lesquelles une municipalité devrait mettre en place des mesures de conservation d'énergie à l'interne. En voici quelques-unes : réaliser des économies financières, entreprendre une action concrète et visible pour lutter contre les changements climatiques, encourager les comportements éco-responsables des citoyens en donnant l'exemple, montrer une image positive et dynamique de la municipalité.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à réduire la consommation énergétique de ses infrastructures municipales et à minimiser les émissions de gaz à effet de serre de toutes ses installations et de tous ses équipements.

#### **INITIATIVES.**

30) Embaucher une firme d'ingénieurs certifiés pour évaluer la performance énergétique des édifices municipaux.

31) Implanter un programme d'efficacité énergétique pour tous les édifices municipaux.

32) Adopter une directive administrative pour limiter l'utilisation de la marche au ralenti du moteur de tous les véhicules de la flotte municipale.

33) Évaluer le potentiel d'utilisation d'énergies renouvelables pour satisfaire les besoins énergétiques de la municipalité.

34) Incorporer des énergies renouvelables et des technologies vertes dans tous les nouveaux projets de construction de la municipalité.

---

## **RÉDUCTION ET RECYCLAGE DES DÉCHETS**

**ÉNONCÉ.** Tout comme d'autres établissements ou entreprises qui gèrent des bureaux administratifs, une municipalité a les moyens de mettre en place des programmes de recyclage de déchets à l'intention de ses employés. Le triage du papier blanc, du papier journal, des plastiques et des contenants de boissons peut se faire en installant des bacs désignés dans des endroits appropriés. Il est également possible de fournir des poubelles qui permettent de diviser les ordures sèches ou humides.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à réduire le volume de déchets produit à l'interne de tous ces édifices, y compris la bibliothèque et l'aréna.

### **INITIATIVES.**

35) Équiper les édifices municipaux de bacs pour la récupération du papier, du carton, des plastiques et des contenants de boissons.

36) Recycler les piles, les cartouches d'imprimantes, le matériel électrique et électronique et les tubes fluorescents.

37) Adopter une directive administrative visant à diminuer davantage la consommation du papier en favorisant les fichiers électroniques et les communications par courriel.

38) Limiter la vente d'eau en bouteille dans les édifices de la municipalité.

---

## CONCERTATION DES INITIATIVES

**ÉNONCÉ.** Lorsqu'une municipalité réussit à mieux coordonner ses activités, elle en profite pour améliorer ses services. C'est pour cette raison que des comités environnementaux et même des départements environnementaux sont en train d'être formés au sein des structures administratives de nombreuses municipalités canadiennes.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à réaliser un effort intégré et concerté pour la création et la mise en application de ses politiques, programmes et services environnementaux et elle permettra aux individus et aux organismes de participer à l'évolution du Plan vert. Le Village de Memramcook s'engage aussi à assurer une juste compréhension du concept de développement durable auprès des employés municipaux et de préconiser une bonne éthique environnementale lors de prises de décisions de la part de ses élus municipaux ainsi que tout autre membre ou collaborateur de son organisation.

### INITIATIVES.

39) Ajouter une disposition dans le Plan rural qui reconnaît le Plan vert comme un outil de référence obligatoire dans le processus de planification et de prise de décisions de la municipalité.

40) Créer, au sein de la municipalité, un comité permanent (le Groupe d'initiatives environnementales) pour la mise en oeuvre du Plan vert et la réalisation d'initiatives environnementales, avec une représentation citoyenne et le mandat de répondre aux plaintes portées par des individus.

41) Réaliser périodiquement des vérifications de conformité environnementale sur l'ensemble des activités de la municipalité.

42) Créer des partenariats avec l'Université de Moncton et certaines organisations non gouvernementales pour l'avancement des dossiers environnementaux.

43) Désigner un employé municipal à la fonction de coordonnateur en environnement.

---

## PARTIE DEUX : LA MUNICIPALITÉ COMME LEADER COMMUNAUTAIRE

*Le Village de Memramcook a de nombreuses responsabilités en matière d'aménagement du territoire et de gestion des infrastructures municipales. Cela dit, la municipalité est également un acteur communautaire dans la mesure où elle sert de milieu d'échange et de diffusion d'information au bénéfice des citoyens. La municipalité est également appelée à agir comme chef de file en ce qui a trait au développement durable. Cette partie du Plan vert s'occupe des façons que le Village de Memramcook peut stimuler l'activité dans des secteurs économiques verts et comment il peut inciter une plus grande participation des citoyens à une vie saine et à la protection de l'environnement.*

---

### 2.1 LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

*Les citoyens de Memramcook désirent vivre dans une communauté où ils peuvent travailler et croître de manière saine, sécuritaire et en harmonie avec la nature. De plus, ils veulent que la municipalité démontre du leadership quant aux divers types de développements dans leur communauté. Sans doute, cela force les autorités municipales à innover. Il est possible pour la municipalité d'agir, et ce, en proposant et en appuyant de nouveaux projets dans des secteurs clés de l'économie verte.*

#### DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME

**ÉNONCÉ.** Une municipalité qui cherche à se développer de manière durable a intérêt de faire la promotion de l'écotourisme. En fait, de plus en plus de touristes cherchent à vivre des expériences en pleine nature et ils y investissent d'importantes sommes d'argent. Le premier principe de l'écotourisme est d'assurer que le respect de l'environnement prime sur toutes autres considérations.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à appuyer des initiatives cherchant à développer plus d'activités touristiques dans la municipalité en ligne avec les principes de la conservation de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel de la région. Le Village s'engage également à améliorer les parcs et les attraits touristiques naturels de la municipalité, à valoriser les marais et à développer le cachet agricole de Memramcook.

#### INITIATIVES.

44) Faire une attraction touristique des levées et des aboiteaux.

45) Conclure une entente avec l'Institut de Memramcook avec l'objectif de mieux entretenir le parc LeBlanc et le rendre plus sécuritaire.

46) Aider au développement de productions culturelles (théâtrales) sur les thèmes du patrimoine naturel de Memramcook.

47) Investir dans la mise en valeur des lagunes de la municipalité à des fins d'observation d'oiseaux.

48) Développer un programme pour valoriser les marais et autres milieux humides.

49) Développer un plan de cinq ans pour le développement des sentiers en vue d'agrandir le réseau actuel.

---

## **DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**ÉNONCÉ.** Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial encourage les municipalités à prendre une part active au développement et à la mise en place d'énergies renouvelables. Les sources d'énergie renouvelables principales sont l'énergie éolienne, le solaire et la biomasse.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à favoriser le développement et à faire la promotion des énergies renouvelables sur son territoire, notamment en ce qui concerne le potentiel des énergies éoliennes et solaires.

### **INITIATIVES.**

50) Créer un comité multidisciplinaire, supervisé par le Conseil municipal, pour adresser le développement de l'énergie éolienne sur le territoire de la municipalité.

---

## **DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE TRANSPORT VERT**

**ÉNONCÉ.** Globalement, les transports sont responsables de 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Il faut donc trouver des moyens pour réduire cet impact sur l'environnement. L'amélioration du réseau de transport public est un élément essentiel de la solution. Que cela soit en créant des sentiers ou en instaurant un service de transport en commun, l'objectif d'un tel réseau doit être de répondre aux besoins des citoyens.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à créer de nouvelles options de transport plus écologique pour ses citoyens dont celles qui misent sur la réduction des déplacements en voiture et l'augmentation du transport actif. Notamment, le Village s'engage à favoriser le développement de réseaux de covoiturage et à relier les différents secteurs du village et les villes avoisinantes par des sentiers.

## **INITIATIVES.**

51) Évaluer de nouveaux moyens de transport collectif pour répondre aux besoins des citoyens.

52) Instaurer un moyen collectif de transport entre Memramcook et Dieppe-Moncton.

53) Installer des supports à vélo dans les lieux publics et aux entrées et sorties des sentiers et autres attractions du Village.

54) Aménager des aires de repos le long des sentiers et des pistes cyclables.

55) Élaborer un plan de circulation sur les artères principales permettant aux cyclistes de circuler d'un bout à l'autre du village en toute sécurité.

---

## **DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE**

**ÉNONCÉ.** Le respect pour le sol, les plantes, les animaux, l'air et l'eau engendre le respect pour la planète. Traditionnellement, les fermiers étaient ceux qui avaient le plus grand respect pour la nature, car elle était leur source directe de survie. Depuis les dernières décennies, l'agriculture a été radicalement transformée en devenant plus industrielle. Aujourd'hui, un questionnement se fait par rapport à l'avenir de l'agriculture et surtout en ce qui a trait au retour à une forme d'agriculture plus respectueuse de l'environnement.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à entamer le dialogue sur les questions de l'avenir de l'agriculture dans la municipalité et le passage progressif à l'agriculture biologique, alternative la plus pertinente au modèle agricole intensif. Le Village s'engage aussi à encourager la continuité du jardin communautaire biologique, à favoriser l'achat de produits agricoles locaux et à favoriser l'accès à des programmes d'aide pour améliorer l'agriculture.

## **INITIATIVES.**

56) Organiser une première rencontre publique sur l'avenir de l'agriculture à Memramcook.

57) Identifier les terres agricoles en friche et les options d'exploitation.

58) Trouver des emplois d'été pour étudiants dans le secteur agricole.

59) Créer un jardin de plantes médicinales traditionnelles.

60) Créer un projet de serre communautaire - unique en son genre au N-B - en collaboration avec l'École Abbey-Landry.

---

## **DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**ÉNONCÉ.** Le développement urbain moderne comprend la construction de quartiers résidentiels écologiques et de centres-villes dynamiques. Lorsque des parcs, des cafés, des bibliothèques, des logements et des centres culturels sont réunis dans un centre-ville, cela permet de limiter les déplacements en voiture. Quant aux modèles de quartiers résidentiels plus écologiques, ils placent l'accent sur l'aménagement du territoire et la construction de maisons de manière à respecter les caractéristiques du milieu naturel.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à valoriser le concept du « village-écologique » en construisant avec les acteurs, une vision prospective et dynamique de la municipalité et de mettre sur pied des projets concrets à cet effet.

## **INITIATIVES.**

61) Dresser un plan pour le développement d'un centre-ville dynamique permettant de concentrer les activités commerciales et de loisirs.

62) Adopter une résolution selon laquelle la municipalité favorisera les développements résidentiels qui intègrent les principes du Design de conservation de lotissements (DeCod).

---

## FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES

**ÉNONCÉ.** Une municipalité qui cherche à se démarquer sur le plan écologique doit aller plus loin que l'adoption de politiques et de règlements à cet effet. Elle doit également organiser et financer des activités qui réunissent les gens autour de ces thèmes. Cela permet de faire avancer les efforts et de faire réaliser aux citoyens que la protection de l'environnement a également le potentiel d'améliorer la vie communautaire.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à investir dans la sensibilisation de la population et à soutenir des activités qui font la promotion du développement durable.

### INITIATIVES.

63) Accorder et prélever du budget de la municipalité un montant minimum de cinq mille (5 000) dollars par an au Groupe d'initiatives environnementales (GIE).

64) Organiser, en collaboration avec le GIE, des activités telles qu'une célébration autour de la Journée de la Terre, un festival écologique, une série de conférences écologiques ou une cérémonie annuelle de plantation d'arbres.

65) Collaborer avec les citoyens, l'école Abbey-Landry et les groupes communautaires qui veulent développer des aménagements tels que des jardins potagers, des jardins communautaires et des jardins de fleurs.

---

## 2.2 LA PARTICIPATION DES CITOYENS

---

*Quoique les questions de développement durable sont souvent complexes et qu'elles comportent de multiples facettes, elles sont au cœur des préoccupations des gens. Cela dit, très souvent les membres du public ne réalisent pas jusqu'à quel point leurs activités quotidiennes influencent et impactent l'environnement ou encore comment la planification urbaine, lorsqu'elle est inspirée par les principes du développement durable, peut agir afin d'améliorer leur qualité de vie. Pour toutes ces raisons, il est essentiel pour la municipalité de communiquer ses politiques vertes aux citoyens. En échange, la municipalité doit pouvoir s'attendre à une participation accrue des citoyens vis-à-vis les projets environnementaux qu'elle met sur pied.*

## **PUBLICATION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS**

**ÉNONCÉ.** La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés. Chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques. Cela comprend toutes informations relatives aux substances et aux activités dangereuses dans leur communauté. Les citoyens doivent aussi avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à sensibiliser la population par rapport aux pratiques durables et à communiquer ses initiatives et ses politiques environnementales, notamment les objectifs et les progrès du Plan vert.

### **INITIATIVES.**

66) Diffuser des informations environnementales et des idées innovatrices reliées aux bonnes pratiques environnementales dans le journal municipal.

67) Mandater le GIE de la responsabilité de développer et de mettre en œuvre un plan de communication sur les questions environnementales, comportant notamment un site web dynamique, des bulletins communautaires et autres activités de promotion via les médias.

68) Préparer et diffuser un rapport annuel des activités découlant du Plan vert et mener une consultation publique annuelle en fonction du rapport.

---

## **CONSERVATION DE L'EAU**

**ÉNONCÉ.** L'avenir d'une communauté dépend de sa capacité d'assurer la disponibilité d'eau potable aux générations futures. La conservation de l'eau est une des manières les plus certaines et les moins dispendieuses d'atteindre cet objectif.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à inciter sa population à conserver l'eau potable.

### **INITIATIVES.**

69) Créer un programme de sensibilisation pour la conservation de l'eau.

70) Mettre à la disposition des citoyens les résultats de qualité de l'eau du système public d'eau de la municipalité.

---

## **ASSAINISSEMENT DE L'AIR**

**ÉNONCÉ.** Les municipalités sont de plus en plus confrontées à de nombreux défis concernant la pollution de l'air. Ces défis présentent un risque grandissant pour la santé des résidents. Il est important d'informer les citoyens sur les stratégies et les pratiques à adopter afin de réduire les gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à favoriser des pratiques plus saines en matière de qualité de l'air et d'en informer ses citoyens afin de les inciter à prendre des mesures pour améliorer la qualité de l'air.

### **INITIATIVES.**

71) Informer périodiquement les citoyens et les entreprises sur de bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air.

72) Mettre à la disposition des citoyens les résultats de qualité de l'air de la municipalité.

---

## **CONSERVATION D'ÉNERGIE**

**ÉNONCÉ.** Les changements climatiques menacent le mode de vie des Canadiens comme nul autre problème environnemental. Il faut donc à tout prix réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont responsables du réchauffement planétaire.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à faire de la sensibilisation sur les bienfaits économiques et environnementaux provenant de la réduction de la consommation d'électricité.

### **INITIATIVES.**

73) Mettre en oeuvre une campagne de sensibilisation pour inciter tous les résidents et commerces à conserver l'énergie.

---

## RÉDUCTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES NUISANCES

**ÉNONCÉ.** La participation des citoyens à l'élaboration et au suivi des moyens mis en place pour assurer une gestion écologique des matières résiduelles est essentielle à l'atteinte des objectifs. Pour cette raison, les citoyens doivent avoir accès à l'information pertinente sur le sujet.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à prendre l'initiative d'augmenter davantage la participation de la population au programme de récupération des déchets résidentiels et de les inciter à réduire toutes autres formes de pollution.

### INITIATIVES.

74) Mettre en oeuvre une campagne de sensibilisation publique quant aux meilleurs moyens de réduire la quantité des déchets résidentiels.

75) Mettre en oeuvre une campagne de sensibilisation publique sur les effets de la fumée des poêles à bois et les pratiques de combustion efficaces.

76) Informer périodiquement les citoyens et les entreprises des exigences municipales en matière de nuisances et de bruit et des solutions possibles.

---

## VIE ACTIVE

**ÉNONCÉ.** La vie active est ce qu'on appelle le style de vie qui intègre l'activité physique dans la vie quotidienne. De plus en plus de citoyens sont à la recherche de moyens de vivre plus sainement, ce qui implique qu'ils s'adonnent à de nombreuses activités de plein air. Les municipalités peuvent encourager les bonnes intentions de leurs citoyens en développant des sentiers pédestres, des pistes cyclables et de nombreuses activités communautaires et récréatives en ligne avec ce style de vie.

**ENGAGEMENT.** Le Village de Memramcook s'engage à offrir plus d'opportunités sportives et récréatives en plein air et à créer des conditions où les gens peuvent vivre, travailler, étudier et se déplacer de façon active, notamment en favorisant la marche et les déplacements en vélo.

## **INITIATIVES.**

77) Publier une liste des activités récréatives disponibles et la distribuer aux résidents.

78) Maintenir un poste d'animateur communautaire au sein de la municipalité.



